

CANADA

RÉGIE DE L'ÉNERGIE

PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
LOCALITÉ DE MONTRÉAL

R-4143-2021

BITFARMS LTD, société légalement constituée et ayant sa principale place d'affaires au 9160, boulevard Leduc, bureau 312, Brossard, Québec, J4Y 0E6

(ci-après « **Bitfarms** »)

Demanderesse

et

HYDRO-QUÉBEC, organisme public constitué en vertu de la Loi sur Hydro-Québec (RLRQ c H-5), ayant sa principale place d'affaires au 75, boulevard René-Lévesque Ouest, ville et district de Montréal, province de Québec, H2Z 1A4

Mise en cause

DÉCLARATION SOUS SERMENT

Je, soussigné, **MAURO FERRARA**, président de Bitfarms, exerçant mes fonctions au 9160, boulevard Leduc, bureau 312, Brossard, Québec, J4Y 0E6, affirme solennellement ce qui suit :

1. J'ai participé à la préparation de la demande de révision de la décision D-2021-007 rendue par la Régie de l'énergie le 28 janvier 2021;
2. J'ai personnellement pris connaissance des faits allégués dans cette demande;

3. Tous les faits allégués dans ladite demande sont vrais.

ET J'AI SIGNÉ :

Mauro Ferrara

Affirmé solennellement devant moi par
vidéoconférence
à Montréal, ce 25 février 2021

DocuSigned by:

Diane Duhamel

Diane Duhamel, # 222869

Commissaire à l'assermentation pour le
Québec

